



LYCÉES  
ALBERT LONDRES

VICHY - CUSSET



PÔLE sciences de la gestion & des services

# BTS Collaborateur juriste notarial

## Contexte professionnel

Le titulaire du BTS « Collaborateur juriste notarial » exerce principalement son activité professionnelle au sein d'un Office notarial.

Dans le cadre d'une première insertion professionnelle, il peut occuper des emplois centrés sur :

- la rédaction d'actes simples,
- l'exécution de formalités,
- la négociation de biens à vendre ou à louer.

Il agit de manière autonome pour les actes à la fois simples et courants, ou sur instructions pour les actes plus complexes.

L'activité notariale concerne 3 principaux domaines :

- les personnes, la famille et le patrimoine familial,
- l'immobilier,
- l'entreprise.

Cette activité principale peut s'accompagner d'activités complémentaires telles que la négociation d'immeubles ou de fonds de commerce, la gestion locative et le conseil en organisation patrimoniale.

Pour l'ensemble de ses activités, le notaire est tenu à un devoir d'information et de conseil.

## FORMATION

### / FORMATION PROFESSIONNELLE

- Éléments fondamentaux du droit,
- Accompagnement du client selon les règles déontologiques,
- Conduite d'un dossier en droit des personnes, de la famille et du patrimoine familial,
- Conduite d'un dossier en droit des biens dans le domaine immobilier ou de l'entreprise.

### / FORMATION GÉNÉRALE

- Culture générale et expression,
- Langue vivante étrangère : Anglais (option LV2 Espagnol),
- Environnement de l'activité notariale.

## PROFIL

### Compétences générales et professionnelles :

- capacité d'analyse, de synthèse et d'organisation,
- maîtrise de la communication écrite et orale,
- adaptabilité aux réalités de l'environnement.

### Compétences personnelles :

- rigueur et discrétion,
- sensibilité aux règles éthiques et déontologiques,
- attention et sens de l'écoute,
- esprit d'équipe,
- sens de l'initiative.

Après quelques années d'expérience professionnelle et selon ses aptitudes, le diplômé pourra évoluer vers la prise de responsabilités croissantes et davantage d'autonomie en matière de suivi de dossiers et de rédaction d'actes.

# BTS Collaborateur juriste notarial

## HORAIRE HEBDOMADAIRE

	1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>e</sup> année
<i>Culture générale et expression</i>	3 h	3 h
<i>Anglais</i>	3 h	3 h
<i>Environnement de l'activité notariale</i>		3 h
<i>Accompagnement du client selon les règles déontologiques</i>	3 h	3 h
<i>Éléments fondamentaux du droit</i>	3 h	
<i>Conduite d'un dossier en droit des personnes, de la famille et du patrimoine familial</i>	9 h	9 h
<i>Conduite d'un dossier en droit des biens dans le domaine immobilier ou de l'entreprise</i>	9 h	9 h

## ENSEIGNEMENT FACULTATIF

*Langue vivante 2 - Espagnol*

## / STAGES EN MILIEU PROFESSIONNEL

Les étudiants en BTS « Collaborateur juriste notarial » doivent accomplir un stage à temps plein dans un ou plusieurs Offices de notaires, afin de compléter leur formation par l'expérience des pratiques professionnelles correspondant aux compétences acquises au cours de la formation.

Le stage de 12 semaines sur les deux années permet également d'acquérir des qualités relationnelles, des aptitudes, des comportements professionnels et de développer le sens des responsabilités par l'adaptation aux réalités et aux exigences de l'emploi.

## POURSUITE D'ÉTUDES

Le BTS « Collaborateur juriste notarial » permettra d'entrer directement dans la vie active mais des poursuites d'études sont possibles en particulier en Licence Professionnelle Métiers du Notariat puis une quatrième année au sein d'un Institut National des Formations Notariales.

## MISSIONS

Selon l'organisation, la taille et l'environnement économique et social de l'office notarial, le titulaire du diplôme :

- traite des dossiers relevant de l'ensemble des domaines d'activités d'un notaire mais peut aussi être conduit à développer une expertise dans un domaine particulier ;
- accomplit l'ensemble des tâches dans le cadre d'une véritable polyvalence et suit, ainsi, le dossier depuis le premier contact avec le client jusqu'à son archivage, ou bien se consacre exclusivement à la production d'actes dans une structure dotée de services effectuant toutes les opérations postérieures à la signature.

Le titulaire du BTS « Collaborateur juriste notarial » peut également s'engager ou approfondir un parcours professionnel au sein d'autres organisations, liées ou non au notariat :

- collectivités territoriales ;
- cabinet de généalogie ;
- secteurs bancaire, assurance et immobilier...